

Service social

VOUS ACCOMPAGNER EN CAS DE DÉCÈS

📍 Godinne



INFOS

Service social

Site de Godinne

Avenue Dr Gaston Thérasse, 1 - 5530 Yvoir

- ✦ Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h
- ✦ +32 81 42 27 11

- ✦ Le samedi, de 8h30 à 12h
- ✦ +32 81 42 21 11



chuuclnamur.be



CHU
UCL
NAMUR



CHU
UCL
NAMUR

*Dans toutes les larmes
s'attarde un espoir* ”

SIMONE DE BEAUVOIR

Chère famille,

Nous nous associons à votre peine à l'occasion du décès qui vous touche.

Nous vous témoignons tout notre soutien dans cette épreuve que vous traversez.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE L'UNITÉ DE SOINS

POMPES FUNÈBRES

L'entreprise des pompes funèbres est invitée à prendre rendez-vous avec le préposé de la morgue pour éviter des déplacements inutiles, via l'Accueil général :

• +32 81 42 21 11

ACCÈS AUX CHAMBRES MORTUAIRES DU CHU

Veillez vous adresser à l'Accueil général :

• +32 81 42 21 11

DÉCLARATION DE DÉCÈS

L'Administration communale d'Yvoir est accessible :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h ;
- le mercredi après-midi de 13h à 16h ;
- le jeudi en début de soirée, de 16h à 19h.